

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juin 2014

---

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD56

présenté par  
Mme Gaillard, rapporteure

-----

### ARTICLE 29

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« en application des »,

les mots :

« dans les conditions prévues aux ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.